

Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2017

Lieu : Lycée Pierre d'Aragon

Sujet : **Présentation des travaux de rénovation du Lycée et de leur impact sur l'école du Barry.**

Personnes présentes :

Représentants du Lycée Pierre d'Aragon

Le proviseur M. Améziane et Monsieur le Gestionnaire

Représentants de la Région Occitanie

Monsieur Guichard (responsable des travaux et Mme Tarroux Céline Chargée des relations avec le Lycée P. D'Aragon

Représentants de la Mairie

Mme Perez Adjointe déléguée à la réussite éducative et à la coordination l'enfance, M. Feuillerat Directeur Général adjoint en charge de l'éducation, M. Chanteloup responsable de la police municipale, la personne en charge de l'urbanisme

Les Maîtres d'œuvres

Représentants du cabinet d'architectes, des entreprises

Représentants des parents d'élèves

2 représentantes des parents délégués de l'école maternelle

3 représentants des parents délégués de l'école primaire (Mme Rolland, Mme Roulleau, M. Mazet).

Le but des travaux est le suivant :

Amélioration de l'image du Lycée

Création d'une Cour d'Honneur dans le lycée

Création d'un CDI

Aménagement du Parvis

Réhabilitation des bâtiments

Renforcement des outils pédagogiques

Réhabilitation de l'ensemble des classes du grand bâtiment (salles de sciences, laboratoires de langues, salles informatiques, salle des professeurs...)

Développement des espaces verts

4 phases de travaux

Phase 1 : début des travaux mi-novembre 2017
livraison fin août 2018 – le CDI

Phase 1.1 : juillet 2018 – fin octobre 2018 :
Réhabilitation de 8 salles de cours

Phase 2 : octobre 2018 - Réhabilitation du grand bâtiment longeant le parking des bus.

Impact sur l'école du Barry et son environnement :

Seule la phase 1 aurait un impact direct sur l'école. En effet, les camions et engins de chantier entreraient dans le lycée par le portail se trouvant à côté de l'école maternelle. Il s'agit du portail situé après les conteneurs de poubelles.

Face aux risques que représente la circulation des camions, une demande a été faite par les parents délégués de mettre en place un accès qui leur sera uniquement dédié, avec un renforcement de la police municipale aux heures d'entrée et de sortie d'école. Cette solution se fera certes au détriment de quelques places de parking, mais permettra de sécuriser les abords du chantier par rapport aux enfants.

De plus, il a été demandé de déterminer une plage horaire autorisant la circulation de ces camions en dehors des heures d'entrée et de sortie des enfants.

Un accès piétons sécurisé a également été demandé.

Concernant le stationnement : les véhicules de chantier vont traverser le parking des professeurs et personnels du lycée. Ces derniers n'auront ainsi plus la possibilité de stationner dans l'établissement. M. Améziane s'est engagé à adresser un courrier à tout son personnel ainsi qu'aux élèves, en appelant à leur sens du civisme. Il les invitera à se garer sur le parking situé Quai St Marcet à 450m du lycée. Il en profitera pour rappeler que le stationnement devant les deux écoles est limité à 15 minutes. La police municipale verbalisera ainsi tout véhicule stationnant longtemps sur le parking.

La police effectuera également des rondes plus fréquentes sur le parking du Quai Saint-Marcet du fait de la présence des voitures du personnel du lycée.

Concernant les véhicules des ouvriers, certains seront stationnés dans le lycée, pour les autres les parents délégués ont proposé d'utiliser le parking situé à l'angle de la route d'Eaunes et de la rue Plein-Ciel.

Des feux de signalisation pourraient également faire leur apparition afin d'assurer une plus grande sécurité.

Un plan de circulation va être mis en place par les représentants du Conseil Régional et sera transmis à la mairie. Celle-ci en fera part aux écoles.

Les mesures devraient être mises en place à la rentrée des vacances de la Toussaint.

Le Conseil Régional s'est également engagé à tenir au courant les écoles au travers de la mairie de Muret de l'état d'avancement des travaux.

Cette réunion, proposée en réponse au courrier des parents délégués de la maternelle, a eu le mérite d'initier une réelle réflexion commune sur la **sécurité et la circulation pendant le temps des travaux**. Les différents intervenants ont été à notre écoute. **Et au final, un plan d'aménagement des abords du chantier va donc être élaboré par les responsables des travaux pour répondre au mieux à ces deux critères**. De plus, une analyse des risques n'avait semble-t-il pas été menée. Elle va l'être à la demande des parents délégués.